

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 05/2015

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
greffe@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



Épicerie le P'tit marché – Modification des horaires d'ouverture

Nous portons à connaissance de la population que les horaires d'ouverture seront modifiés. En effet, dès le mois d'août prochain, l'épicerie villageoise sera fermée le dimanche matin. Par contre, le P'tit marché ouvrira les lundis. Plus de détails seront affichés en temps voulu à l'épicerie.

Chemin accès à la décharge

La Municipalité rappelle les automobilistes et autres usagers de la décharge, **que pour des questions évidentes de respect du travail des agriculteurs**, il est interdit d'empiéter voire de rouler dans les champs cultivés bordant le chemin de la décharge. Nous rappelons qu'il est possible de croiser à certains endroits. Quant à la place située à proximité de la benne à gazon, nous prions aussi les dits usagers, lorsqu'ils manœuvrent pour faire demi-tour, de ne pas « *s'appuyer* » sur les piquets mis en place par les agriculteurs pour protéger leurs champs.

Cette remarque s'applique également à l'ensemble des autres champs bordés par des chemins bétonnés AF.

Plan canicule été 2015

Nous rappelons ici que les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais que les seniors sont plus particulièrement touchés.

Faiblesse, confusions, vertiges, nausées et crampes musculaires sont les symptômes possibles d'un coup de chaleur, il faut agir immédiatement !

En présence de signaux d'alerte :

Appelez le médecin traitant,

S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde 0848 133 133

En cas d'urgence appelez le 144.

Conseils en cas de grandes chaleurs :

1. Se reposer... rester au frais...

Rester chez soi, réduire l'activité physique.

2. Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir...

Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit... Porter des vêtements clairs, amples et légers... Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps.

3. Boire régulièrement... manger léger...

Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif... Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers... Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique.

Merci à chacun d'être attentif !

Platanes de l'église à Goumoens-la-Ville et tilleul de la place Mermoud à Eclagnens

L'arborisation d'un village contribue à sa beauté et sa valeur paysagère en est renforcée, lorsque le nombre, la qualité des espèces et la situation dans le territoire respectent un équilibre et une harmonie que nous avons la responsabilité de préserver. Les arbres apportent à notre espace de vie une plus-value qui contribue à notre bien être et celui de tout ce que compose notre environnement.

Un règlement sur la protection des arbres, oblige les Autorités locales à veiller à son application et des dispositions sont prises pour veiller à maintenir ou quelquefois remplacer, ces éléments du patrimoine.

L'arbre n'est pas immortel et même si sa longévité peut largement dépasser le siècle, son existence reste limitée. Plusieurs facteurs contribuent à sa disparition, la main de l'homme, par des travaux trop stressants pour le végétal contribue autant que la vieillesse, à sa disparition.

Malheureusement, c'est le cas aujourd'hui pour des arbres qui, depuis toujours, nous accompagnent et attirent notre attention sur le rythme des saisons.

A Eclagnens, le tilleul que voulait tenter de préserver les Autorités, n'a pas supporté les travaux d'aménagement de la Place Mermoud.

Aussi, pour des raisons évidentes de sécurité, il sera abattu prochainement pour éviter tout accident par la chute des branches sèches et remplacé par un arbre de la même essence.

A Goumoens-la-Ville, c'est le préau de l'église qui donne du souci à la Municipalité. En effet depuis quelques années déjà, l'observation de l'évolution sanitaire des platanes a incité l'Exécutif à mandater un spécialiste pour établir une analyse de la situation et fournir un bilan de santé des magnifiques spécimens qui sont des éléments essentiels à la beauté des lieux et contribuent à la mise en valeur de l'édifice.

Contrairement à Eclagnens, le caractère urgent pour procéder à l'assainissement n'est pas avéré, mais le rapport d'expert conseille vivement les Autorités d'étudier dans un proche délai, leur remplacement.

En raison du caractère émotionnel d'une telle démarche, le sujet sera présenté aux membres du Conseil Communal.

Bilan santé

Le bus Bilan et conseils santé sera les **1^{er} et 2 juin à Echallens**, sur la Place de l'Hôtel de Ville. L'occasion de faire un dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires.

La visite dure 30 minutes, avec 15 minutes d'analyses (cholestérol, bon cholestérol, mauvais cholestérol, triglycérides), tensions artérielle, taille, poids, BMI, etc.) et 15 minutes de conseils. Coût : Fr. 40.00.